REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

MINISTERE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE MARITIME

Projet KOUNKI : Résilience Climatique, Pêche et Aquaculture **Don TFC08248, Crédits IDA 7823-GN, 7824-GN, 7825-GN et AFD N°CGN1377 02 Y** ----------	BANQUE MONDIALE

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N°002/KOUNKI/2026

SERVICES DE CONSULTANTS POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMPTABLE DU PROJET.

Date de début : 18 Mars 2026 **Date limite : 10 Avril 2026**

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Projet de Résilience Climatique, Pêche et Aquaculture (KOUNKI) Description détaillée des activités pour un montant de 126 millions de dollars US (100 millions de dollars IDA, 20 millions euros AFD et 5 millions de dollars PROBLUE)

Le secteur de la pêche en Guinée joue un rôle primordial pour la sécurité alimentaire, l'amélioration des moyens de subsistance, l'emploi et la croissance économique1. Une rationalisation de la gestion des pêches s'est opérée au cours de la dernière décennie. Malgré des importantes avancées, le secteur halieutique est encore confronté à de nombreux défis, pour y faire face le gouvernement guinéen, sur la base de l'évaluation du secteur, a adopté en 2022 une stratégie halieutique ambitieuse et un plan d'investissement associé pour 2023-2027 ayant comme objectifs : (i) l'amélioration de la gouvernance ; (ii) l'amélioration de la contribution du secteur de la pêche et de l'aquaculture à la sécurité alimentaire ; et (iii) le renforcement de la résilience des écosystèmes marins et côtiers en tant qu'instruments contribuant à la durabilité des ressources halieutiques. Le projet KOUNKI doit permettre de financer le renforcement de la gestion des pêcheries maritimes et continentales, la promotion d'alternatives à la pêche avec le développement de l'aquaculture, l'amélioration des chaines de valeurs du secteur halieutique et l'appui à des activités complémentaires génératrices de revenus pour les communautés côtières.

Il est proposé que le projet soit structuré autour de **4 composantes** :

C1 – Renforcement de la gestion durable, résiliente et communautaire des pêches ; C2 – Renforcement des chaines de valeurs sélectionnées et amélioration des produits de la pêche ;

C3 – Renforcement des opportunités économiques et des moyens de subsistances des communautés ciblées ;

C4 - Gestion de Projet.

Composante 1 – Renforcement de la gestion durable, résiliente et communautaire des pêches

Sous-composante 1.1. Renforcement de la gouvernance des pêches.

Cette sous composante doit permettre de mettre à l'échelle les initiatives de gestion communautaire des pêches et de consolider les acquis de la Composante Guinée du PRAO dans la gestion du secteur des pêches à travers le renforcement du processus de préparation des plans de gestion des pêcheries, des systèmes d'immatriculation et de licences, le suivi, le contrôle, la surveillance, et la transparence dans le secteur des pêches.

Sous-composante 1.2. Appui à la recherche et aux innovations pour renforcer la résilience du secteur des pêches face aux changements climatiques.

Le changement climatique va avoir un impact croissant sur le secteur des pêches et de l'aquaculture en Guinée. Dans le cadre d'un scénario à fortes émissions de CO2, il est estimé que les captures de pêche en Afrique de l'Ouest pourraient diminuer de 26 % d'ici 2050, les changements de température et d'acidité des océans affectant les stocks de poissons, leur distribution et leurs schémas de reproduction. Par ailleurs, les communautés seront confrontées à des risques climatiques accrus (e.g. érosion côtière, submersion marine, sécheresse). Il est essentiel d'accompagner l'adaptation du secteur halieutique et des communautés face à ces changements.

Composante 2 – Renforcement de la productivité du secteur halieutique

Sous composante 2.1. Renforcement des chaines de valeurs (pêcheries) sélectionnées et amélioration qualitative des produits halieutiques.

Cette composante vise à augmenter la quantité de produits de la pêche et de l'aquaculture produits de manière durable grâce à la construction d'infrastructures clés et à un soutien technique et opérationnel.

Sous-composante 2.2. Professionnalisation du secteur aquacole.

La sécurité alimentaire et l'emploi sont des priorités du gouvernement guinéen, comme en témoignent le Programme Intérimaire de la Transition (juin 2022) et la stratégie halieutique 2023-2027 récemment approuvés. Dans un contexte de changement climatique et de forte croissance démographique, le développement de l'aquaculture est l'une des priorités du gouvernement pour assurer la sécurité alimentaire du pays. Une Agence Nationale de l'Aquaculture en Guinée (ANAG) a été créée en 2018 avec un plan stratégique pour le développement durable de l'aquaculture à l'horizon 2040, et un plan d'action quinquennal 2023-2027. Les parties prenantes publiques et privées souhaitent une augmentation à moyen terme de la production piscicole continentale, afin de limiter les importations actuelles de poisson congelé. L'une des voies majeures est celle de l'intensification de la production piscicole continentale2. La conduite de cette intensification nécessite un dispositif d'accompagnement.

Composante 3 – Renforcement des opportunités économiques et des moyens de subsistances des communautés ciblées

Sous-composante 3.1. Mécanisme d'appui aux investissements dans la pêche et l'aquaculture.

La majorité des opérateurs des communautés rurales dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture ne sont pas en mesure de fournir des garanties leur permettant de bénéficier de crédits accordés par des institutions financières formelles. Par ailleurs, ils opèrent dans des zones reculées où il est difficile d'avoir accès aux services bancaires et de crédit courant. Pour améliorer l'accès au financement des opérateurs ruraux, cette sous-composante soutiendra la mise en place d'un mécanisme de garantie partielle du portefeuille de crédit pour la pêche et l'aquaculture au sein du Fonds de garantie des PME de Guinée (FGPE) avec une dotation en capital pour le guichet dédié et une assistance technique au FGPE (spécificité sectorielle, audits financiers et techniques, renforcement de capacité en informatique et cadre environnemental et social), et aux institutions financières participantes pour analyser et gérer les prêts et commercialiser de nouveaux produits adaptés aux secteurs ciblés. Les femmes entrepreneurs ont un accès limité au financement, et cette inégalité sera adressée

en soutenant les PME féminines par le financement de projets et de services techniques pour démarrer ou développer leurs entreprises (par exemple, un coaching ciblé en matière d'affaires et de leadership).

Sous-composante 3.2. Investissements sociaux.

Cette sous-composante appuiera la mise en place d'activité génératrices de revenus pour la diversification des moyens de subsistance des communautés ciblées (par exemple, la production de miel, la création de pépinières pour la plantation de forêts/la production de bois de chauffage, le recyclage des déchets plastiques, le compostage des déchets organiques, le maraîchage).

Composante 4 – Coordination et Gestion de Projet

Cette composante du projet doit permettre de renforcer ou de mettre en place les arrangements institutionnels et d'opérationnaliser les dispositifs de gestion des différentes composantes du projet au sein du MPEM. Il est actuellement proposé la mise en place d'une UGP, d'un Comité Technique pour le suivi régulier des activités du Projet et d'un Comité de Pilotage pour la validation et l'évaluation de la mise en œuvre des Plans de Travail Budgétisé Annuels.

Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un Don du PRoblue, un Crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA)et un crédit de l'AFD pour couvrir le coût du Projet Kounki en Guinée et à l'intention d'utiliser une partie de ce Crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat de Recrutement d'un **Comptable** au compte du Projet de Résilience Climatique, Pêche et Aquaculture (KOUNKI – Guinée).

II. TACHES ET RESPONSABILITES DU COMPTABLE

Sous l'autorité du Coordonnateur et la supervision du Responsable **administratif et Financier (RAF)**, le **Comptable** aura pour mission de réaliser toutes les tâches comptables du projet en conformité avec le référentiel comptable en vigueur, le manuel de procédures du projet mais également les procédures du bailleur en la matière. Plus spécifiquement, il sera chargé des tâches suivantes :

- ✓ Contribuer à l'installation et au bon fonctionnement du système comptable informatisé du Projet,
- ✓ Participer à l'élaboration du plan de travail et de budget annuel (PTBA),
- ✓ ;
- ✓ Imputation et saisie quotidienne des opérations comptables ;
- ✓ Etablir les états de rapprochement bancaire des comptes ;
- ✓ Classement et archivage des pièces justificatives (chéquier, ordres de virement ou de transfert, factures, BL, BC, états de paiements ...) ;
- ✓ Participer à la préparation des rapports financiers ;
- ✓ Contribuer à la préparation des demandes d'avances aux comptes désignés, de paiement direct, de remboursement et d'engagements spéciaux ;
- ✓ Etablissement des Ordres de paiements (chèques, ordres de virement, bons de caisse)
- ✓ Participer à la Préparation des missions d'audit du projet en fournissant les informations, les documents et pièces comptables et les explications nécessaires ;
- ✓ Assister le RAF dans la gestion administrative du personnel, des immobilisations, et des prestataires

III. FORMATION ET/OU EXPERIENCES REQUISES

Les critères requis pour faire acte de candidature sont les suivants

- ✓ **Avoir au moins un diplôme BAC +3 en comptabilité, finance ou, gestion ;**
- ✓ **Avoir une** expérience professionnelle d'au moins (5) ans dans la gestion comptable dont au moins trois (3) ans en tant que comptable au sein de projets/programmes de développement financés par des bailleurs de fonds ;
- ✓ **Avoir une expérience a un poste de comptable au sein d'un projet/programme de développement financé par la Banque mondiale sera un atout**
- ✓ **L'Expérience dans l'utilisation du logiciel de gestion comptable et financière TOM2PRO est un atout majeur.**

IV : COMPETENCES ET QUALITES HUMAINES REQUISES

- ✓ **Avoir une bonne capacité rédactionnelle ;**
- ✓ **Être disponible ;**
- ✓ **Avoir le sens du travail en équipe ;**
- ✓ **Rigueur et autonomie dans le travail ;**
- ✓ **Avoir un sens de l'analyse ;**
- ✓ **Très bonne capacité d'expression tant à l'oral qu'à l'écrit ;**
- ✓ **Être proactif et réactif ;**
- ✓ **Avoir le sens de la discrétion et du discernement.**

IV : DUREE DU CONTRAT

Le **Comptable** sera recruté pour une durée d'un an à compter de la signature de son contrat de travail, assortie d'une période probatoire de six mois.

Au terme de cette période et après évaluation satisfaisante des performances de l'employé par le RAF et le Coordonnateur du projet, le contrat sera renouvelé annuellement sur la base d'une évaluation jugée satisfaisante et après avis de non-objection du bailleur.

V : LIEU DE TRAVAIL

Le lieu de travail est Conakry avec des visites de terrain dans les préfectures du pays.

VI. PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

Le recrutement consultant se fera suivant la méthode Sélection de Consultants Individuels conformément aux dispositions décrites dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, Edition mars 2025.

VII. DOSSIER A FOURNIR

Le dossier de candidature devra comporter les pièces ci-après :

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum vitae détaillé, récent et certifié sincère par le candidat ;
- Une copie du ou des diplômes, des contrats et attestations de travail ;
- Les références des emplois antérieurs et les coordonnés des anciens employeurs.

Des vérifications pourraient être faites sur les dossiers fournis.

Un entretien (ou interview) sera organisé, pour les candidats présélectionnés sur la base de l'examen et évaluation de leurs dossiers.

Les candidatures doivent être rédigées dans la langue française et adressées à Monsieur le Coordinateur du Projet Kounki et déposées au siège du projet Kounki sis à l'immeuble Bérété au 6 -ème étage quartier minière, Commune de Dixinn, Téléphone:(+224) 622 53 22 10 /622 47 42 18 ou par mail : **Coordokounki@gmail.com/spmprojetkounki@gmail.com** au plus tard **le 10 Avril 2026 à 10 heures GMT** avec la mention en objet « LE RECRUTEMENT D'UN COMPTABLE ».

Le Coordonnateur

Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime ★ Coordonnateur Kounki

Youssouf CAMARA